



LE JURA FRANÇAIS

Franche-Comté - Pays de l'Ain

Les Corps Francs de 1814 et 1815, la double agonie de l'Empire

par Jean-Marie Thiébaud et Gérard Tissot-Robbe

Cet épais volume (plus de 700 pages), *Les Corps Francs de 1814 et 1815, la double agonie de l'Empire*, vient d'être récompensé du Grand Prix du Bonapartisme, car il rend hommage à une fraction de combattants très mal connus, voire ignorés.

Les auteurs, deux Franc-Comtois, Jean-Marie Thiébaud et Gérard Tissot-Robbe nous content avec une séduisante précision l'épopée de corps francs qui à la fin du règne de Napoléon 1^{er} s'insurgèrent contre l'invasion de la France par les Alliés. En même temps, ils énumèrent sept mille noms et notices biographiques où des Franc-Comtois repèreront un ancêtre.

Par corps franc, on désigne un groupe de combattants civils ou militaires rattachés ou non à une armée régulière et dont la tactique de combat est celle du harcèlement ou du coup de main.

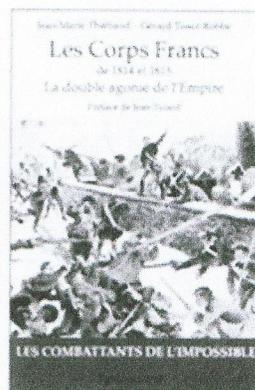
Au cours de l'histoire, la formule a été maintes fois appliquée, notamment en Suisse dès le XIV^e siècle. En France, en 1814, face à une nouvelle invasion, Napoléon 1^{er} décida la levée en masse en Alsace, dans les Vosges et en Franche-Comté. Il prit un décret portant formation des corps francs pour la défense du territoire : *Les corps francs s'armeront, s'équiperont et se monteront à leurs frais. Ils ne recevront aucune solde ni de guerre ni de paix.* Ils sont dissous par ordonnance du 3 août 1815 de Louis XVIII. De longs passages de l'ouvrage citent et commentent les exploits de corps francs comtois. D'ailleurs, le décret de 1814 était accompagné de la liste des généraux commandants de la levée des corps francs dans les départements de la Franche-Comté. Pour le Jura, le général Prévale, Claude Antoine Hippolyte Prével (1776 - 1853), général de brigade, baron de l'Empire. Pour le Doubs, le colonel Moncey, Bon Marie Jannot de Moncey, comte, page de l'Empereur, colonel du 3^e hussards, frère cadet du maréchal. Pour la Haute-Saône, le général Lemaire, Simon Hubert Maire dit Lemaire (1755 - 1817), général, inspecteur général d'artillerie en retraite.

Les auteurs nous donnent une idée précise des agissements de ces corps francs. Dans le cas de la défense de Besançon assiégée par les Autrichiens, le corps franc, portant le nom de 1^{ère} compagnie de tirailleurs du département du Doubs était commandé par Jacques Cuenot ancien capitaine d'infanterie qui avait choisi lui-même ses officiers, ses sous-officiers, ses caporaux et ses soldats, prenant ceux qu'il sentait prêts à se lancer dans une lutte sans merci car il avait reçu pour mission *de faire à l'ennemi une guerre à outrance par tous les moyens imaginables.* L'effectif de ce corps franc n'atteignit jamais cent hommes.

Le sort de ces francs tireurs après la chute de l'Empire fut pitoyable. Nombreux s'exilèrent en de lointains pays comme le Brésil, destination choisie par Louis-Adolphe Le Douclet de Pontécoulant, aide de camp à 21 ans du colonel des corps francs de la Haute-Saône, fils de Louis-Gustave, comte de l'Empire, ancien député au Conseil des Cinq-Cents après avoir siégé sur les bancs de la Convention.

Une belle leçon de courage et de patriotisme qui mérite d'être connue.

Claudé Mijoux



Les Corps Francs de 1814 et 1815, la double agonie de l'Empire, les combattants de l'impossible par Jean-Marie Thiébaud et Gérard Tissot-Robbe. 714 pages. Editions S.P.M. Prix : 53,50 euros.

27

Le Jura
Français